

Observatoire des plantes vasculaires invasives de Basse-Normandie

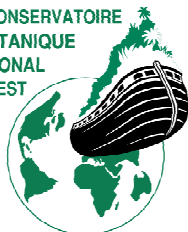
Notice pour le remplissage du formulaire d'alerte et d'information

Conservatoire Botanique National



B R E S T

CONSERVATOIRE
BOTANIQUE
NATIONAL
DE BREST



Cette notice a pour objectif d'aider au remplissage de la fiche de description des stations de plantes vasculaires invasives de Basse-Normandie (cf. annexe 1).

Ce formulaire a été mis en place afin de fournir à tout contributeur un outil simple et pertinent de recueil d'information lors de l'observation d'une station de plante invasive en Basse-Normandie.

Il sera proposé à toute personne en capacité de le remplir ayant pour cela quelques connaissances en botanique et/ou ayant été formé sur la reconnaissance des plantes invasives par le CEN-BN, CBN de Brest ou tout autre structure impliquée dans la connaissance de ces espèces.

Le formulaire a pour vocation également, d'être transmis directement au CEN-BN afin que ceci-ci juge de la pertinence et des modalités de la mise en place d'opérations de lutte.

I. La fiche de description des stations, en pratique

II.1. Remplissage, centralisation, validation et saisie des fiches

Ces fiches s'adressent en premier lieu aux botanistes ayant la volonté de signaler et d'alerter sur la localisation et le contexte stationnel de stations d'espèces invasives observées en Basse-Normandie.

Les fiches sont à transmettre en priorité au CBN qui les transmettra par la suite au CEN-BN.

- Par email : j.waymel@cbnbrest.com
- Par courrier : Antenne de Basse-Normandie, Conservatoire botanique national de Brest Parc Estuaire Entreprise, Route de Caen – 14310 Villers-Bocage

Le CBN à travers ses missions d'observatoire assure la validation, l'intégration en base de données de l'information et à sa restitution. Les informations « obligatoires » de la fiche permettent d'intégrer les données dans la base de données calluna du CBN. Elles seront ensuite restituées sur l'application web du CBN : e-Calluna.

Le CEN-BN, à travers ses missions d'animation et de conseil, assurera lorsque cela est pertinent, la mise en œuvre de modalité de gestion des stations.

Les personnes ressources en cas de problème sont :

- Du CBN Brest : Juliette Waymel (j.waymel@cbnbrest.com)
- Du CEN-BN : France Mercier (f.mercier@cen-bn.fr)

II.2. Éléments de repérage des stations

Les stations d'espèces faisant l'objet du remplissage d'une fiche doivent impérativement être localisées afin d'intégrer la base de données *Calluna*[®] : **il est nécessaire de joindre aux fiches descriptives des éléments cartographiques permettant de repérer la localisation exacte de la station suivie.**

Les contours des stations repérées sur orthophotographie ou carte IGN seront digitalisés pour être rapatriés dans la base de données du CBN.



Aucune fiche de suivi ne pourra être saisie sans qu'il soit possible d'y rattacher une localisation géographique. Les éléments de repérage à joindre aux fiches sont :

En priorité :

- la localisation de la station sur fond d'orthophotographie au 1/5000^{ème}

Seulement si aucun pointage sur orthophotographie ne peut être fourni :

- un extrait de carte IGN au 1/25 000^{ème} avec tracé du contour de la station et/ou des coordonnées GPS (voir précisions concernant ce point ci-après)

Remarques concernant la fourniture de coordonnées géographiques relevées au GPS :

La simple fourniture d'éléments de repérage chiffrés (coordonnées GPS) est admise mais peut poser problème et engendrer des erreurs de localisation (en particulier dans certains milieux - espaces boisés -, mais aussi en cas de mauvaise utilisation ou fiabilité du GPS utilisé). Dans le cas où une localisation sur carte ne pourrait être fournie, le conservatoire saisira de manière provisoire les coordonnées relevées au GPS ; il les projettera ensuite sur fond d'orthophotographie et fera valider systématiquement cette projection par la personne ayant rempli la fiche de suivi (pour qu'elle confirme le positionnement correct de la station). Les coordonnées GPS ne seront intégrées définitivement dans la base de données qu'une fois cette vérification faite.

Nombre de coordonnées GPS à fournir si possible :

- Pour les stations de moins de 30 m², 1 point, pris au centre de la station peut suffire
- Pour les stations de plus de 30 m², prendre au minimum 5 points, répartis sur les limites extérieures de la station (afin de rendre compte le mieux possible du contour de la station). Plus le nombre de points relevés sera important, plus précis sera tracé du contour.

Paramétrage du GPS et type de coordonnées GPS :

- Lors du paramétrage du GPS, choisir le système géodésique WGS84 : les coordonnées (latitude, longitude) seront données en degrés, minutes, secondes ou en degrés décimaux.
- Certains GPS exigent de choisir un système de projection ; choisir le Lambert II étendu ou le Lambert II cartographique (de préférence) ou le système RGF 93 (préciser le système choisi lors de la fourniture des coordonnées) ; dans ce cas les coordonnées (x, y) sont données en mètres.
- Avec la fourniture des coordonnées GPS, noter (si le GPS l'indique) le niveau de précision de la mesure (+ ou - 2 m., + ou - 5 m., etc.).

II.3. Modalités de remplissage des fiches de suivi de stations

Mentions obligatoires

En fonction de la date à laquelle la fiche sera remplie sur le terrain et du temps dont dispose l'observateur, certaines rubriques pourront, le cas échéant, ne pas être remplies.

Néanmoins, certaines informations s'avèrent indispensables à la compréhension du fonctionnement d'une station d'un taxon donné, et plus encore, à son suivi dans le temps. Elles concernent l'identité de la station.

Certaines parties de la fiche, **en encadré**, seront **obligatoirement remplies**. Les rubriques obligatoires concernent :

- l'identité du taxon suivi et du rédacteur de la fiche
- la date à laquelle sont réalisées les observations consignées dans la fiche
- la surface occupée par le taxon ainsi que le recouvrement du taxon dans cette surface
- le type de milieu impacté par le taxon

Identité de la station

Nom du taxon suivi :

Utiliser le nom de référence du Conservatoire botanique national de Brest (voir référentiel taxonomique du Conservatoire botanique national de Brest).

Date de l'observation :

Il est très important de ne pas oublier de mentionner la date de l'observation. Il s'agit de la date précise (jour-mois-année) à laquelle sont réalisées les observations consignées dans la fiche.

Code observateur :

Toutes les observations intégrées à la base *Calluna*[®] proviennent d'un observateur, identifié par son "code observateur". Dans le cas où le rédacteur de la fiche n'est pas membre du réseau de correspondants du Conservatoire botanique national de Brest (et n'a donc pas de « code observateur »), il doit inscrire dans cette rubrique ses noms, prénom et coordonnées.

Contact :

Dans le cas où le rédacteur de la fiche n'est pas membre du réseau de correspondants du Conservatoire botanique national de Brest, l'observateur précisera une adresse email ou une adresse postale (N° de téléphone) permettant de le contacter pour un complément d'information.

Lieu-dit, commune (s), département :

- Lieu-dit : indiquer le nom de la localité inscrit sur la carte IGN, en le précisant si besoin (Trifouilly nord, Trifouilly sud).
- Commune(s) : l'exploitation des données sera plus simple si la station est positionnée sur une seule commune. Cependant, si la station du taxon suivi chevauche une limite communale, indiquer les noms des différentes communes concernées.
- Département : indiquer le numéro du département.

Coordonnées GPS :

Si des coordonnées GPS sont relevées, elles seront notées sur la fiche (s'il n'y a qu'un point relevé au centre de la station – pour les stations de moins de 30 m² uniquement) ou (s'il y a plusieurs points) sur une feuille séparées et agrafées à la fiche.

Taille de la station :

La taille de la station est évaluée par différents critères : surface, recouvrement du taxon, effectif estimé ou compté du taxon.

- Surface estimée de la station :

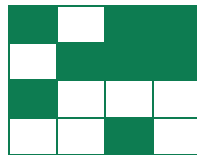
Dans le cas où la fiche est accompagnée d'un extrait de photographie aérienne avec localisation du contour de la station, il n'est pas nécessaire de renseigner cette rubrique car la surface sera calculée automatiquement par le S.I.G., après digitalisation du contour. La surface de la station est donc à

renseigner dans les autres cas : impossibilité de tracer correctement le contour de la station sur orthophotographie en raison d'une difficulté à se repérer sur la photo (sous-bois, ...), station trop petite pour être reportée sous forme de polygone, tracé de contour sur support peu précis (1 /25 000^{ème} par exemple), localisation uniquement par GPS.

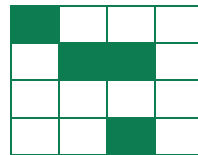
▪ Recouvrement du taxon dans la station :

Ce recouvrement est estimé en pourcentage. Il traduit la proportion de la surface colonisée par le taxon au sein de la station.

Exemples :




R=50%



R=25%



R=75%

 Localisation des individus du taxon suivi

Milieu(x) impacté(s) par l'espèce

Il s'agit de nommer le(s) type(s) d'habitat(s) dans lequel (lesquels) le taxon est effectivement observé lors du remplissage de la fiche.

Mentions complémentaires

Phénologie au moment de l'observation :

Il s'agira ici de décrire le mieux possible à quel(s) stade(s) de développement se trouve le taxon au moment de l'observation : stade végétatif, floraison, fructification, etc.

Structure de la population du taxon dans cette station

Le groupe d'individus du taxon décrit peut présenter une structure :

- agrégative : les individus ont tendance à former une population dense et fermée bien délimitée.
- régulière : les individus forment des motifs se répétant régulièrement dans la station.
- aléatoire : la répartition des individus ne semble pas suivre de règles.

Principales espèces compagnes du taxon

Une description à minima de l'habitat abritant le taxon est demandée avec notamment les principales espèces compagnes du taxon.

Précisions sur le milieu colonisé par l'espèce :

Les renseignements consignés dans cette rubrique concernent strictement les zones abritant le taxon.

Habitats présents aux contacts du groupement abritant le taxon :

Dans le but de fournir une image de "l'environnement végétal" du taxon, il est demandé de nommer les types de milieux rencontrés aux contacts du groupement abritant le taxon (prairie, jardin, étang...).

Photographie de la station ou du taxon

Il est nécessaire, autant que possible, de joindre aux fiches de suivi, différentes photographies qui permettront d'illustrer la situation dans laquelle se trouve le taxon au moment du remplissage de la fiche. Nous préconisons plusieurs prises de vues ; gros plan du taxon (éventuellement détails morphologiques : fleurs, fruits, etc.), vue(s) de la station, vue de l'environnement paysager dans lequel s'inscrit cette station.

Croquis et schémas :

Cette rubrique est destinée à illustrer, si le rédacteur le juge nécessaire, un certain nombre de renseignements concernant les relations entre le taxon et son "environnement". On pourra ici, par exemple :

- dessiner un schéma montrant la position de l'espèce dans la station
- donner des détails sur la connectivité du réseau hydrique si la station se trouve en zone humide, etc.

Origine supposée de l'introduction :

Cette rubrique pourra être remplie suite à des échanges avec le propriétaire où si des indices sont perceptibles sur le terrain (station adjacente en connexion...).

Gestion des habitats abritant le taxon

Lorsque l'information sur la gestion entreprise sur la station est disponible, il convient de noter ici le type de gestion mise en œuvre (fauche estivale, pâturage printanier, gyrobroyage, débroussaillage, etc.) et, si possible, les coordonnées du propriétaire et/ou du gestionnaire.

Commentaires :

De nombreuses pages de commentaires sont laissées à la disposition de l'observateur. Tous les éléments jugés utiles à la compréhension de la situation sont les bienvenues. Le but étant de dresser le plus précisément le portrait de la station.

Annexe 1 : Fiche de description des stations de plantes vasculaires invasives de Basse-Normandie (mise à jour 2014)



PROGRAMME DE SUIVI DES ESPECES INVASIVES
Conservatoire Botanique National de Brest – 02 98 41 88 95

La fiche décrit une station d'un taxon donné à une date donnée.

Il est obligatoire de joindre à cette fiche une localisation de la station sur fond d'orthophotoplan au 1/5000^{ème} ou sur carte IGN au 1/25000^{ème} ou une ou plusieurs coordonnées GPS.

La fiche est à transmettre au CBN

- Par email : cbn.bassenormandie@cbnbrest.com
- Par courrier : Antenne de Basse-Normandie, Conservatoire botanique national de Brest
 Parc Estuaire Entreprise, Route de Caen – 14310 Villers-Bocage

Cadre réservé au personnel du CBNB :

N° du relevé correspondant dans Calluna :

IDENTITE DE LA STATION

▲ CADRE A REMPLIR OBLIGATOIREMENT

Nom de l'espèce suivie :

Date de l'observation : / /

Code de l'observateur ou nom et prénom :

Organisme :

Contact :

Dépt : Commune(s) :

Lieu-dit :

Report du contour de la station sur :

orthophotographie au 5000^{ème}

IGN au 25000^{ème}

Coordonnées GPS

Indiquer les coordonnées :

Système de projection :

Précision de la mesure : (+/- m)

Surface estimée de la station : L = m x l = m

Recouvrement du taxon dans la station :

< 5 % 6 – 25 % 26 – 50 % 51 – 75 % 76 – 100 %

Milieu(x) impacté(s) par l'espèce :

milieu naturel

milieu artificialisé (zone urbaine, parc et jardin, parking...)

INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES

Etat de la plante au moment de l'observation :

végétatif floraison fructification sénescence inconnue

Structure de la population du taxon dans cette station :

agrégative régulière aléatoire inconnue

Principales espèces compagnes du taxon :

Milieu(x) colonisé(s) (plusieurs choix possibles) :

friche dunes parc, jardin prairie boisement voie ferrée, talus routier

marais fossés/canaux cours d'eau, rivière plan d'eau, mare berges

Autre :

Pour les milieux humides, préciser les connections observées au réseau hydrographique :

Milieu(x) en contact avec la station :

Photographie de la station Photographie du taxon

Croquis : vue générale et/ou détails particuliers de la station)

Commentaire :

Origine supposée de l'introduction : volontaire involontaire inconnue

Une gestion de la station est-elle réalisée : oui non inconnue

Si oui : Arrachage manuel Arrachage mécanique Brûlage Traitement chimique

Autre :

Nom du propriétaire de la station :

Nom du gestionnaire de la station :

Commentaire :